



**Mairie de NEUILLÉ-PONT-PIERRE**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 DECEMBRE 2011**

**DISSOLUTION SIAEP BEAUMONT NEUILLE**

Le conseil municipal, considérant la décision unilatérale de Beaumont La Ronce de se retirer du syndicat d'eau, se prononce

- pour la dissolution du SIAEP BEAUMONT NEUILLE, par 17 voix pour et 2 abstentions ;

- sur l'adoption de la compétence « eau potable » après validation par le Préfet de la dissolution du SIAEP BEAUMONT NEUILLE par 17 voix pour et 2 abstentions;

- à l'unanimité, sur la création d'un budget annexe «eau potable » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;

- à l'unanimité, sur la création d'une commission municipale « eau potable » dont la composition sera déterminée lors du prochain conseil.

**DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. 2012**

Le conseil municipal projette de réaliser en 2012 les travaux de ravalement des façades de la mairie, estimés à 85 000 € et sollicite pour financer cette opération la subvention de l'Etat sur les crédits DETR.

Vu pour être affiché ce jour conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales.

A Neuillé Pont Pierre, le 23/12/2012

Le Maire,

CHASTELLIER Jean-Marie

